

LES ASSOCIATIONS AGISSENT



Le développement durable, c'est l'affaire de tous. La lutte contre le réchauffement climatique, notamment, est un enjeu majeur. Là-dessus, le monde associatif peut agir, et montrer l'exemple. Déjà, il ouvre bien souvent la voie en la matière : et c'est tant mieux.



1. POUR COMPRENDRE

UN PLAN CLIMAT : POURQUOI,

COMMENT ?

Pollution, changement climatique, réduction de la biodiversité... Pour faire face à ces enjeux qui menacent aujourd'hui notre santé et notre planète, la Communauté de communes du Pays Rhénan lance un Plan Climat Air Energie Territorial : un PCAET.

Chacun le sait, aujourd'hui : le changement climatique menace notre environnement, notre santé, nos activités, notre agriculture, nos ressources en eau...

Déjà, les Etats se mobilisent, plus ou moins vite, à travers les différents accords internationaux – notamment depuis la COP 21. Mais c'est aussi à chaque territoire d'agir.

Pour préserver notre avenir, pour inventer un développement harmonieux, pour préparer notre territoire aux évolutions auxquelles nous ne pourrions échapper... il faut en effet repenser nos modes de production et de consommation, adapter nos modes de déplacements, nos logements ; inventer d'autres sources d'énergies, en dehors des énergies fossiles.



Il nous faut agir, ici. Vite. Et ensemble.

Le développement durable repose en effet sur un principe fondamental : agir au plus près du terrain, dans chaque ville, dans chaque territoire.

Agir, de plus, avec tous – et notamment le monde associatif.

C'est ce que souhaite faire le Pays Rhénan – en lançant ce Plan Climat Air Energie Territorial.

Ce PCAET sera en effet construit de façon totalement participative. Il s'appuiera entièrement sur les avis, les propositions et les actions des associations.

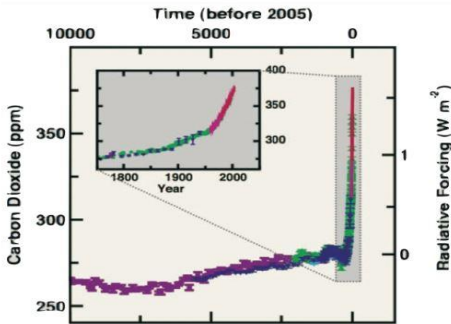
Pour aller **plus loin... avec vous.**

2. LES ENJEUX MONDIAUX

CLIMAT : DES MAINTENANT !

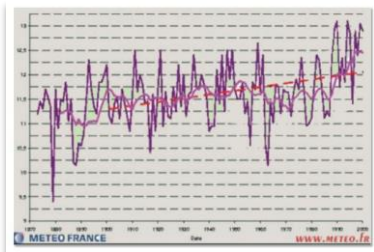
Le réchauffement climatique est lié à « l'effet de serre ». Et ce dernier est dû à la présence croissante de particules de « gaz à effet de serre » (GES) dans l'atmosphère (Co₂, méthane, etc.).

Jamais ces concentrations de gaz n'ont été aussi fortes.



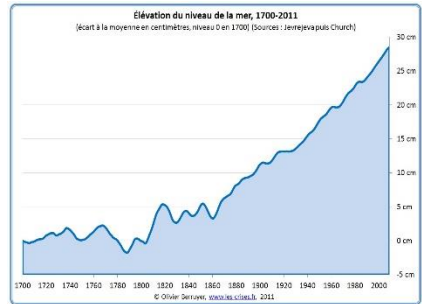
Le Co₂ dans l'atmosphère, depuis 10 000 ans.

Déjà, la température augmente, depuis un siècle.



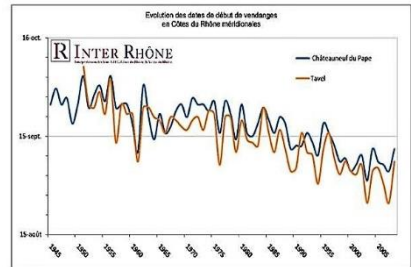
Les températures à Paris, depuis 1870.

Avec la fonte des glaces, le niveau des mers augmente également.



Le niveau des mers, depuis 1700.

Nous le constatons tous les jours dans nos vies quotidiennes.



Dates des vendanges (Gard) depuis 1945.

Ce réchauffement fragilise la biodiversité, provoque des flux de réfugiés climatiques partout dans le monde, menace notre agriculture, nos santés, nos économies...

3. LES ENJEUX LOCAUX

UNE MENACE DIRECTE :

Actuellement, notre territoire connaît une moyenne de **11,0°**
Degrés Celsius de température moyenne

Si nous continuons à émettre des gaz à effet
de serre au même rythme qu'aujourd'hui, en
2100 nous aurons :

15,1°

Actuellement, notre territoire connaît une moyenne de **10**
jours de vagues de chaleur par an *

* (+ 5° par rapport à la moyenne pendant au moins 5 jours consécutifs)

Si nous continuons à émettre des gaz à effet
de serre au même rythme qu'aujourd'hui, en
2100 nous aurons :

110 jours

(Source : Drias Scénario météo France)

Si nous continuons à émettre des gaz à effet de serre comme actuellement,
en 2100, notre territoire connaîtra une température moyenne comparable à
celle des Baux de Provence aujourd'hui.



4. AGIR : COMMENT ?

Pour être éco-responsable, l'organisation de notre pratique et de nos évènements associatifs nécessite en amont la sensibilisation et l'éducation de tous les participants, concurrents, partenaires et bénévoles aux pratiques durables.

SENSIBILISATION



1. Préciser l'engagement climatique dans les contrats de partenariat, dans les statuts et règlements de l'association ou société organisatrice de la manifestation.

2. Constituer une équipe green team et mettre en place une commission « Responsabilité » incluant la lutte contre l'effet de serre.

3. Organiser des sensibilisations au changement climatique avec les adhérents et les parties prenantes.

4. Identifier et assurer la formation du personnel et des bénévoles, afin qu'ils soient concernés et impliqués.

5. Présenter l'intérêt de la démarche sur le plan environnemental et rappeler les gestes demandés (tri des déchets, économie d'énergie, d'eau, modes de transport « doux », etc.).

6. Inclure dans le cahier des charges des manifestations des engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

7. Sur Internet (site Internet, page Facebook) : donner toutes les informations sur la démarche.

8. Informer la presse des actions mises en place.

9. Utiliser des outils de sensibilisation éco-conçus (ex : signalétique durable ou recyclable, cabines de toilettes sèches...).

COMMUNICATION

10. Dématérialiser la communication : pour limiter la consommation de papier, renforcer au maximum la communication électronique.

11. Privilégier les inscriptions en ligne téléchargeables plutôt que l'envoi par bulletins papier, ou la billetterie électronique pour les événements payants.

12. Développer les réseaux sociaux (blog ; page Facebook ; Tweeter), afin de promouvoir la manifestation, mais aussi toutes les mesures de développement durable mises en place (ex : covoiturage, économies d'énergie, conseils pratiques).

13. Gérer d'une façon écoresponsable le papier, dans l'objectif de réduire la consommation de ressources naturelles. Imprimer les documents en recto verso, et réutiliser les documents imprimés sur une seule face.

14. Optimiser le format des documents pour limiter le nombre et la taille des supports papiers.

15. Bien évaluer le nombre de tirages papier.

MANIFESTATIONS

16. Mettre en place le tri sélectif (avant, pendant et après la manifestation).

17. Pendant la manifestation : faire des annonces micro pour sensibiliser aux éco-gestes mis en place, et à la lutte contre l'effet de serre

17. Installer des stands relatifs à l'éco-citoyenneté.

18. Limiter les consommations d'eau, d'énergie et d'électricité.

19. Utiliser des technologies économes en énergie (ex : LED).

20. Utiliser de toilettes sèches, pour proposer des sanitaires plus propres et écologiques. Cette mesure permet de limiter à la fois les consommations en eau, l'usage de produits chimiques et la production de déchets d'assainissement, donc de limiter les rejets de gaz à effet de serre.

TRANSPORTS

21. Indiquer sur les documents de communication comment rejoindre le lieu de la manifestation de façon non polluante.

22. Insérer un module « covoiturage » sur le site Internet de la manifestation.

23. Créer un évènement « covoiturage » sur la page Facebook. Inscrire la manifestation sur un site dédié au covoiturage.

24. Travailler à des solutions de transports collectifs et alternatifs par le biais de partenariats pour des trajets trains et/ou bus à prix réduits, des offres de tarifs préférentiels pour les personnes se déplaçant en transports en commun et des horaires adaptés à la manifestation.

25. Utiliser des véhicules électriques pour les déplacements du personnel sur le site de la manifestation : vélos à assistance électrique, voitures électriques.

26. Inciter le public à utiliser les modes de transport doux : à pied, à vélo (prévoir des parkings vélos).

27. Réaliser un questionnaire auprès du public pour connaître sa provenance, son mode de déplacement et ses attentes en matière de transports.



RESTAURATION - HÉBERGEMENT.

28. Privilégier les produits frais, de saison, locaux.

29. En général : choisir des prestataires locaux et/ou engagés dans une démarche éco responsable.

30. Trier les déchets issus de la restauration des organisateurs et du public.

31. Sélectionner des lieux d'hébergement proches du site ou facilement accessibles en transport en commun.

32. Prévoir les transferts entre les lieux d'hébergement et le site de la manifestation avec des transports doux (collectifs, électriques...).

33. Sélectionner des hébergeurs engagés dans une démarche éco responsable (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes etc., labellisés)

34. Créer une épreuve sportive propre (ex : sport automobile : rallye à énergie alternative).

35. Créer un prix récompensant la mise en œuvre de préconisations environnementales.

36. Développer des programmes de pratiques responsables.

EVALUATION DE LA DEMARCHE

37. Etudier le bilan carbone de la manifestation. Evaluation de la démarche (points positifs, points négatifs).

38. Etude des possibilités d'amélioration à moyen et long terme.

39. Prise en compte des remarques et souhaits des différents acteurs et partenaires du projet.

40. Communication du rapport final aux partenaires de la manifestation.



5. AGIR AVEC LE PAYS RHÉNAN

Le Plan Climat Air Energie Territorial du Pays Rhénan a pour but de lancer une dynamique collective, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, et de nous préparer aux évolutions à venir.

Il s'organise en deux grandes étapes. Chacune d'entre elles sera participative, et coconstruite avec les acteurs et les habitants.

A. UN DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Objectif : bien définir les principaux enjeux sur lesquels agir, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et nous préparer aux évolutions climatiques. Ce diagnostic sera partagé avec les acteurs et les habitants.

Ce que les associations peuvent faire :

Participer à ce partage et inciter leurs adhérents à participer également .

B. UN PROGRAMME D' ACTIONS

Objectif : définir les actions concrètes à conduire dans les prochaines années pour rendre ce territoire plus vertueux et plus « résilient », face aux évolutions climatiques. Le programme sera défini avec l'ensemble des acteurs.

Ce que les associations peuvent faire :

Participer à l'élaboration de ce programme d'actions, et inciter leurs adhérents à y contribuer.

UN SITE ET UN FORUM NUMERIQUE

Pour partager le diagnostic, pour élaborer le programme, un Forum numérique sera bientôt mis en ligne :

www.climat-paysrhenan.fr.

Voir aussi le site du Pays Rhénan : www.cc-paysrhenan.fr.

